



ADJOINTS TECHNIQUES

(Corps communs)

Annulation du T.A pour l'accès au grade
d'ATP 1ère Classe, au titre de 2024

Au regard d'importantes erreurs de promotion, l'administration vient de nous informer qu'une erreur matérielle les conduisait à retirer le tableau d'avancement pour l'accès au grade d'adjoint technique principal de 1ère classe (C3) au titre de l'année 2024.

**Un nouveau tableau d'avancement va être établi
dans les prochains jours !**

Les agents inscrits dans le tableau retiré vont recevoir une communication en ce sens et seront informés de la nouvelle publication.

Les services RH de leur direction d'affectation pourront alors les renseigner sur les conséquences de ce nouveau tableau sur leur situation.

Paris, le 19 février 2024

Le Secrétaire général,
Jean-François FORGET.

L'UNSa Justice
l'action utile !